



# Notes et études socio-économiques

CENTRE D'ÉTUDES ET DE PROSPECTIVE

n° 45 - SEPTEMBRE 2019



- **Abstracts and Key Words**

*NESE n° 45, Septembre 2019, pp. 107-108*

**CENTRE D'ÉTUDES ET DE PROSPECTIVE**

**SERVICE DE LA STATISTIQUE ET DE LA PROSPECTIVE**

## Présentation

*Notes et Études Socio-Économiques* est une revue du ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation publiée par son Centre d'Études et de Prospective. Cette revue technique à comité de rédaction se donne pour double objectif de valoriser des travaux conduits en interne ou des études commanditées par le ministère mais également de participer au débat d'idées en relayant des contributions d'experts extérieurs. Veillant à la rigueur des analyses et du traitement des données, elle s'adresse à un lectorat à la recherche d'éclairages complets et solides sur des sujets bien délimités. D'une périodicité de deux numéros par an, la revue existe en version papier et en version électronique.

Les articles et propos présentés dans cette revue n'engagent que leurs auteurs.

### Directrice de la publication :

Béatrice Sédillot, MAA-SG-SSP, Chef du Service de la Statistique et de la Prospective

### Rédacteur en chef :

Bruno Héroult, MAA-SG-SSP, Chef du Centre d'Études et de Prospective

### Comité de rédaction :

Didier Cébron, MAA-SG-SSP-SDSAFA, Sous-directeur de la SDSAFA

Vanina Forget, MAA-SG-SSP-CEP, Chef du BEAE

Julien Hardelin, MAA-SG-SSP-CEP, Chef du BPSIE

Bruno Héroult, MAA-SG-SSP, Chef du Centre d'études et de prospective

Pascale Pollet, MAA-SG-SSP-SDSSR, Sous-directrice de la SDSSR

Béatrice Sédillot, MAA-SG-SSP, Chef du Service de la Statistique et de la Prospective

**Composition** : SSP

**Impression** : AIN - Ministère de l'Agriculture

Dépôt légal : à parution

**ISSN** : 2259-4841

Renseignements et diffusion : voir page 4 de couverture

## Abstracts and Key Words

---

### ***Precarious employment in agriculture***

Jean-Noël, Depeyrot, Axel Magnan, Dominique-Anne Michel, Catherine Laurent

The long-standing question of precarious employment in agriculture remains particularly relevant today. While precariousness is complex and multifactorial, status of employees is a core factor in job insecurity. In 2016, half of the wage labor on french farms was carried out under inherently precarious status (fixed-term contracts, seasonal work, apprentices). Due to the shorter periods of employment under precarious status, 80% of the 756,000 agricultural wage earners employed in 2016 evolved under these statutes. This article analyses the populations of agricultural wage earners, in farms, employers alliances, agricultural contractors and temporary employment agencies in mainland France. It also presents key issues in the debate on precariousness factors for these workers, whether demographic, economic, sociological or legal.

#### **Keywords**

Agricultural employment, precariousness, seasonal work, posted workers, wages

---

### ***Agroecology and Regional Rural Development Programs (RRDP)***

Marie Panarin, Cerise Contou, Solenn Leplay, Gwenaëlle Le Borgne, Julie Penouilh-Suzette, Mickaël Hugonnet

This article aims to assess how regional councils, which are now managing authorities for the Regional Rural Development Programmes (RRDP), have integrated agroecological issues in their 2014-2020 programming documents. It presents the main results of a study conducted by Oreade Brèche upon the request of the Ministry for Agriculture and Food, in the context of the national committee for the monitoring and evaluation of the agroecological policy. The analysis of the 22 metropolitans RRDP showed that integrating agroecological issues in RRDP seldom led to open specific measures. Rather, these documents supported agroecology by directing general measures through selective and weighting criteria. The in-depth analysis of 7 RRDP brought to the surface elements which may explain the variability in agroecology commitments across Regional councils (environmental and economic context, political commitment, etc.). Finally, disincentives to further integrate agroecological issues in RRDP have been identified, and ways to overcome them are proposed. They include (1) a better governance of the agroecological project and a better articulation between the national authority and the RRDPs management authorities, (2) the strengthening of the PDRR mechanisms in favor of agroecology and more broadly (3) the implementation of the agro-ecological transition in the territories.

#### **Keywords**

Regional Rural Development Programs (RRDP), EAFRD, agroecology, public policies, territories, stakeholders' interactions

## ***Agriculture in the urban areas of Occitania in 2035: a participatory foresight***

Julie Seegers, Clara Voirol

Agriculture in the urban areas benefits from the proximity of basins of consumption, but in return undergoes a strong land pressure and conflicts of use, which often translates into an increased soil artificialization. To raise local stakeholders' awareness of these issues, the Ministry of Agriculture and Food has commissioned a strategic foresight study on agricultural activities in medium-sized urban areas. The scenario method was applied to three selected case studies: Albi, Montauban-Castelsarrasin-Moissac and Rodez. Participatory methods, based on multi-stakeholder groups, allow for advances in terms of networking, mutual knowledge and the desire to act. It appears as an interesting lever at a time when the State services are promoting territorial food projects.

### **Keywords**

Occitanie, agriculture, urban areas, participative strategic foresight, scenarios

## Recommandations aux auteurs

### ● Format

Les manuscrits sont présentés sous format Word ou Writer en police de taille 12. Ils ne dépassent pas 50 000 signes espaces inclus, y compris tableaux, graphiques, bibliographie et annexes.

Sur la première page du manuscrit doivent figurer :

- le titre de l'article ;
- le(s) nom(s) de(s) auteur(s) et leur(s) institution(s) ;
- le résumé de l'article (800 signes espaces compris) en français et en anglais ;
- trois à six mots-clés en français et en anglais.

Toutes les sources des chiffres cités doivent être précisées. Les sigles doivent être explicités. Lorsque l'article s'appuie sur une enquête, des traitements de données, etc., un encadré présentant la méthodologie est souhaité. Pour une meilleure lisibilité, les notes de bas de page doivent être limitées en nombre et en longueur.

Les références bibliographiques sont présentées ainsi :

- a** - Dans le texte ou les notes, chaque référence citée est constituée du nom de l'auteur et de l'année de publication entre parenthèses, renvoyant à la bibliographie en fin d'article. Par exemple : (Griffon, 2004).
- b** - À la fin de l'article, les références sont classées par ordre alphabétique d'auteurs et présentées selon les normes suivantes :
  - pour un ouvrage : nom de l'auteur, initiale du prénom, année, *Titre d'ouvrage*, ville, maison d'édition ;
  - pour un article : nom de l'auteur, initiale du prénom, année, « Titre d'article », *Revue*, n° de parution, mois, pages.

Seules les références explicitement citées ou mobilisées dans l'article sont reprises en fin d'article.

### ● Compléments pour mise en ligne de l'article

Dans la perspective de la publication de l'article sur le site internet du CEP et toujours selon leur convenance, les auteurs sont par ailleurs invités à :

- adresser le lien vers leur(es) page(s) personnelle(s) à caractère « institutionnelle(s) » s'ils en disposent et s'ils souhaitent la(les) communiquer ;
- communiquer une liste de références bibliographiques de leur choix utiles pour, contextualiser, compléter ou approfondir l'article proposé ;
- proposer une liste de lien vers des sites Internet pertinents pour se renseigner sur le sujet traité ;
- proposer, le cas échéant, des annexes complémentaires ou des développements utiles mais non essentiels (précisions méthodologiques, exemples, etc.) rédigés dans la phase de préparation de l'article mais qui n'ont pas vocation à intégrer la version livrée, limitée à 50 000 caractères. Ces compléments, s'ils sont publiables, viendront enrichir la version Internet de l'article.

### ● Procédure

Tout texte soumis est lu par au moins 3 membres du comité de rédaction. Deux fiches de lecture rédigées par un des membres du comité de rédaction et par un expert extérieur sont transmises aux auteurs. La décision de publication est prise collectivement par le comité de rédaction. Tout refus est argumenté.

Les manuscrits sont à envoyer, en version électronique uniquement, à :

- Bruno Héroult, rédacteur en chef : [bruno.herault@agriculture.gouv.fr](mailto:bruno.herault@agriculture.gouv.fr)

### ● Droits

En contrepartie de la publication, l'auteur cède à la revue *Notes et Études Socio-Économiques*, à titre exclusif, les droits de propriété pour le monde entier, en tous formats et sur tous supports, et notamment pour une diffusion, en l'état, adaptée ou traduite. À la condition qu'il demande l'accord préalable à la revue *Notes et Études Socio-Économiques*, l'auteur peut publier son article dans un livre dont il est l'auteur ou auquel il contribue à la condition de citer la source de première publication, c'est-à-dire la revue *Notes et Études Socio-Économiques*.

## *Notes et études socio-économiques*

Tous les articles de *Notes et Études Socio-Économiques* sont téléchargeables gratuitement sur :  
<http://agriculture.gouv.fr/centre-d-etudes-et-de-prospective>

- Rubrique **Publications du CEP > Notes et études socio-économiques**

<http://www.agreste.agriculture.gouv.fr>

- Rubrique **Publications > Notes et études socio-économiques**

Abonnement à l'alerte électronique en envoyant un message à l'adresse :  
[bruno.herault@agriculture.gouv.fr](mailto:bruno.herault@agriculture.gouv.fr) avec le sujet « **abonnement** »

### **Renseignements et diffusion :**

Service de la Statistique et de la Prospective  
Centre d'Études et de Prospective  
3 rue Barbet de Jouy  
75349 Paris 07 SP

**Vente au numéro :** [agreste-ventes@agriculture.gouv.fr](mailto:agreste-ventes@agriculture.gouv.fr)

**Abonnement :** tél. 01.49.55.85.72